

Session du Conseil départemental

Orientations Budgétaires 2016

Lundi 29 février 2016

Discours de Maurice Leroy

Ancien Ministre

Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Avant d'entamer mon discours, je souhaite avoir une pensée toute particulière pour notre ami Jean-Yves Couteau, Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, qui nous a quittés lundi 7 février après un combat très courageux contre la maladie. Jean-Yves avait été Directeur Général adjoint puis Directeur Général des Services de notre Conseil départemental de 1994 à 1999. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un humaniste viscéralement attaché à sa région. Au nom de toute notre Assemblée départementale, j'adresse mes condoléances et mes pensées les plus chaleureuses à son épouse Sophie, à sa fille et sa famille.

Mes chers collègues,

*« Ces orientations budgétaires marquent un tournant dans l'histoire de notre Assemblée. Je vous le dis avec gravité. Si la situation reste inchangée l'année prochaine, nous aurons du mal, tout comme la plupart des Départements, à boucler notre budget ». Voilà, mot pour mot, le discours que je tenais devant vous en octobre 2014 lors de la présentation de nos dernières orientations budgétaires. Un an et demi plus tard, nous y sommes ! Notre ligne de flottaison est bel et bien sous l'eau. **La conjugaison d'une explosion de la dépense sociale et d'une baisse sans précédent de notre dotation globale de fonctionnement est venue à bout de notre capacité à dégager de l'épargne. En attendant les mesures promises aux Départements par le Gouvernement, notre Assemblée départementale est contrainte de repousser le vote de son budget à fin mars. Une première !***

Certes, notre situation paraîtrait presque confortable en comparaison de certains Départements tels que le Cher, l'Essonne ou la Seine-Saint-Denis qui, eux, sont en plein naufrage budgétaire. Imaginez qu'en Essonne, environ 600 fournisseurs ne pourront pas être payés cette année ! Malgré cet exemple extrême, se comparer n'est pas se consoler tant les perspectives apparaissent dramatiques pour tous les Départements, y compris le nôtre.

Pourtant, **la bonne gestion et la stricte maîtrise des dépenses de notre collectivité lui ont valu d'être saluée par la Chambre Régionale des Comptes. Le Premier Président de la Cour des Comptes, Didier Migaud, a même cité en exemple le Loir-et-Cher.**

De fait, **nous avons su préserver au cours des années, des ratios financiers favorables.**

Nos efforts d'économies ont été drastiques. 8,8 millions d'euros en 2014 et je suis en mesure de vous l'annoncer aujourd'hui, 12,6 millions d'euros en 2015 !

OUI MAIS VOILÀ ! NOUS SOMMES DÉSORMAIS À L'OS ! IL N'Y A PLUS DE GRAS ET À FORCE DE SERRER LES BOULONS, NOUS RISQUONS BIENTÔT DE LES FAIRE PÉTER !

Toutes les économies que nous pouvions réaliser, nous les avons réalisées : dépenses de fonctionnement, vente de notre patrimoine immobilier, baisse des subventions aux associations...

Nos services départementaux ont consenti à des efforts sans précédent, à tous les niveaux. Mais quand il n'y a plus de marges de manœuvres, on ne peut pas les inventer !

Comment en sommes-nous arrivés là ?

En 2002, le Gouvernement de Lionel Jospin décidait de transférer la gestion du RMI aux Départements. Ce n'était qu'une première étape avant l'Aide Personnalisée à l'Autonomie et la Prestation de Compensation du Handicap. **Depuis 14 ans**, ces transferts de dépenses sociales mal ou non compensées par l'État représentent 11 milliards d'euros, dont **282 millions d'euros pour notre seul Département de Loir-et-Cher !! 282 millions d'euros que l'État doit à notre Département. Un glissement qui, combiné à la hausse des bénéficiaires du RSA et la baisse sans précédent des dotations de l'État, nous place aujourd'hui dans une situation intenable.**

Michel Klopfer qui nous fait l'amitié d'être présent, nous a présenté l'état des finances des Départements et les raisons qui ont entraîné une telle situation.

Son analyse passionnante nous permet de saisir l'ampleur de la situation mais aussi son incohérence. La Ministre de la Santé Marisol Touraine l'a dit elle-même devant les députés, le RSA est de l'ordre de la solidarité nationale. Merci pour ce rappel utile, Madame la Ministre ! Cette dépense nationale doit donc être prise en charge par l'État et non par l'impôt local des Loir-et-Chériens !! L'option la plus juste et la plus justifiée serait donc la renationalisation du RSA.

A minima, il est indispensable que l'État prenne ses responsabilités en assumant le reste à charge des bénéficiaires du RSA.

Depuis plusieurs semaines, des discussions sont engagées entre l'Assemblée des Départements de France et le Gouvernement pour trouver des solutions crédibles et pérennes à cette impasse. **En octobre 2015, notre Assemblée départementale a, je le rappelle, voté à l'unanimité un vœu pour que l'État assume ses responsabilités et permette aux Départements de continuer à assurer leurs missions de service public local.**

Aux vues des propositions du Gouvernement exprimées par le Premier Ministre lors de sa rencontre du 25 février avec l'ADF, nous constatons malheureusement que les mesures ne répondent pas à la gravité de la situation. Malgré tout, je garde l'espoir d'un sursaut salutaire.

Sans cela, la préservation de notre équilibre budgétaire en 2016, et sur les exercices suivants, nécessitera des mesures douloureuses, malgré tous nos efforts de maîtrise des dépenses.

Sans propositions concrètes et réalistes de la part du Gouvernement, comment préparer un budget crédible ? Certes, l'avenir ne se prévoit pas, mais il se prépare !!

Suspendus à l'évolution des mesures de Matignon, nous en sommes pour l'heure réduits aux conjectures.

Devrons-nous encore baisser nos dépenses de fonctionnement au-delà de nos capacités ? C'est-à-dire, pour être clair, arbitrer sur le choix de nos dépenses, quitte à sabrer dans nos compétences obligatoires ? Ce qui paraissait inenvisageable devient une option que nous ne nous interdisions plus, si nous n'avons pas le choix. Nicolas Perruchot, notre Premier Vice-Président a travaillé avec beaucoup de sérieux et de responsabilité à toutes les économies encore possibles, et je l'en remercie. Mais il faut bien l'admettre ce ne sont plus des économies que nous devons réaliser. **Non, il nous faudrait maintenant abandonner des pans entiers de nos politiques départementales de services rendus aux Loir-et-Chériens.**

Serons-nous acculés à une hausse de notre taux de foncier bâti ? Notre Conseil départemental est parvenu durant 9 années consécutives à ne pas augmenter la fiscalité, comme c'est le cas pour seulement 7 Départements en France. Mais **aujourd'hui, tous nos efforts de bonne gestion ne suffisent plus pour faire face aux contraintes budgétaires qui pèsent sur nous.** Rendez-vous compte que **le très riche Département des Yvelines a voté pour 2016 une hausse historique de fiscalité de 66 % !! Un exemple très significatif de la situation actuelle des Départements français.**

Le grand écrivain **Milan Kundera** disait : *“Une impasse est le lieu de mes plus belles inspirations.”* La gravité, bien réelle, de la situation ne doit pas nous empêcher d'espérer et de travailler à l'espérance.

Ainsi, le grand défi de nos Conseils départementaux est de réinventer la solidarité nationale dans une situation de grande tension. La Loi pour une Nouvelle Organisation des Territoires de la République, la fameuse loi NOTRé, donne explicitement aux Conseils départementaux le rôle de garants de la solidarité territoriale.

À nous, territoires ruraux de montrer la voie d'une nouvelle action publique de proximité tendue vers l'efficacité. Au regard de nos moyens, notre action publique locale sera forcément réaliste et nécessairement sélective. Prenons cela comme une opportunité.

Ainsi, en dépit des contraintes budgétaires sans précédent, **notre Conseil départemental fera tout pour maintenir un niveau d'investissement suffisant pour préparer l'avenir. Il est de notre responsabilité de continuer à mener les grands chantiers structurants : travaux routiers tels que les déviations de Vendôme, Cellettes, Contres ou le réaménagement du rond-point de Cap'Ciné à Blois dès 2017. Déploiement aussi de l'internet très haut débit sur tout le département avec un investissement de 25 millions d'euros sur 5 ans, rénovation de nos collèges, maintien de la Dotation de Solidarité Rurale qui, en 6 ans, a généré 100 millions d'euros de travaux dans les 250 communes rurales du Département.**

Une meilleure solidarité territoriale passe aussi par des actions de terrain au plus proche des besoins des Loir-et-Chériens.

Pour cela, nous nous appuyons notamment sur **la démarche Loir&Cher 2020** afin de renouer le dialogue, de proposer des solutions et des projets concrets, d'impliquer tous les habitants dans la mise en place de ces initiatives. L'esprit et la méthode Loir&Cher 2020 ont porté leurs fruits. Il s'agit désormais d'aller plus loin et d'être encore plus à l'écoute et encore plus ambitieux.

Dans un pays tenté par la voie d'un populisme qui pose des questions pertinentes sans apporter les bonnes réponses, **c'est à nous, habitants de la France périphérique, d'écrire le nouveau contrat social français. Je vous propose de le réaliser avec le plus grand esprit d'ouverture en montrant, conscient de nos responsabilités, un véritable esprit d'union.**